

RATIFICATION des marchés passés en 1960 pour fourniture de denrées alimentaires à l'Hôpital Saint-Jacques

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Deux marchés de gré à gré ont été conclus, avec Madame LAW HAM TIEN, le 19 Septembre 1960 pour la fourniture de:

48 Kgs de poissons de 1ère catégorie A à 350 Fr le kg	16.800.-	
220 Kgs de poissons de 1ère catégorie B à 300 Fr le kg	<u>66.800.-</u>	82.600 Fr
100 Kgs de saucisses à 340 Fr	34.000.-	
80 Kgs de boudin à 250 Fr	20.000.-	
70 Kgs de graton à 575 Fr	<u>40.250.-</u>	94.250 Fr

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir ratifier ces deux marchés qui ont déjà reçu l'approbation préfectorale le 3 Octobre dernier./.

Approuvé
M. Denis, le 2 Février 1961
P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: P. Bobotte

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.